



APPEL À LA GRÈVE

Paris, le 6 mai 2026

LE 10 JUIN : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

Après plusieurs semaines de concertation, mais sans avancées, les quatre fédérations cheminotes ont décidé de passer à l'offensive au mois de juin.

Les organisations syndicales CGT Cheminots – UNSA Ferroviaire – SUD-Rail – CFDT Cheminots déposent unitairement un préavis de grève pour le mercredi 10 juin 2026.

Le PDG de la SNCF doit se préparer à sa première épreuve de force.

Nos revendications sont connues, la direction du Groupe doit y répondre le plus rapidement possible !

STOPPONS CETTE POLITIQUE D'ENTREPRISE ANXIOGÈNE !

Les fédérations cheminotes déclarent l'état d'urgence face à la multiplication des drames (accidents du travail, arrêts maladie, suicides) engendrés par les restructurations compulsives et le processus de filialisation. Nous refusons d'accompagner « leurs transformations ». L'ensemble des activités du Groupe SNCF doit arrêter immédiatement les réorganisations qui portent atteinte à la santé mentale et physique des cheminotes et des cheminots. Les suppressions de postes, réorganisations, injonctions et pressions à la mobilité professionnelle... imposées localement, sont le résultat d'une politique d'entreprise globale. C'est pourquoi seul un mouvement de grève tous services et national permettra d'arrêter ce rouleau compresseur.

AGISSONS POUR D'AUTRES CHOIX !

Ces vingt dernières années, gouvernements et patronat se sont souvent attaqués à notre réglementation du travail et à nos droits sociaux. À chaque fois, les cheminotes et cheminots se sont mobilisé·e·s fortement par la grève et ont fait reculer les attaques. En prétextant une remise en cause de notre réglementation historique dans les premières filiales Voyageurs, le PDG de la SNCF s'apprête à vouloir mettre fin de l'unité sociale. Jean Castex a demandé à ce que les négociations se fassent par SA et filiale, engendrant inévitablement des accords régressifs : diviser pour mieux régner !

Pour les fédérations cheminotes, c'est une ligne rouge à ne pas franchir. Nous exigeons que l'accord Groupe sur le temps de travail s'applique, comme l'ensemble des autres accords, de plein droit, à l'ensemble des salariés, y compris dans les filiales créées pour répondre aux appels d'offres ainsi qu'à Hexafret et Technis. L'organisation du travail et le temps de travail sont des piliers fondamentaux de l'unité sociale.

EXIGEONS L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES !

La facture énergétique et les prix à la consommation ont augmenté de 2,2 % en avril 2026, après +1,7 % en mars. L'inflation continue sans perspective d'amélioration. La direction SNCF ne peut plus continuer à jouer la montre concernant le pouvoir d'achat des cheminotes et cheminots tout en accentuant la productivité. L'heure n'est plus à l'analyse de la situation, mais à l'ouverture de véritables négociations salariales au niveau du Groupe SNCF !

PARCE QUE NOUS SOMMES À UN MOMENT DE BASCULE À LA SNCF, LES FÉDÉRATIONS APPELLENT UNITAIREMENT LES CHEMINOTS À AGIR.

**DÈS MAINTENANT,
ON SE PRÉPARE À TAPER TRÈS FORT
PAR LA GRÈVE LE 10 JUIN !**